



Compréhension droit de garde

Par Marion45

Bonjour

Dans mon jugement, le père a " 3 jours à chaque vacance scolaire en semaine impaire". Comment comprenez vous que cela s applique pour les vacances d été (juillet et août)?

merci pour votre éclairage

Par yapasdequoi

Bonjour,

Regardez un calendrier et repérez les numéros de semaine.

Identifiez les semaines paires et impaires.

Pour les semaines paires, il ne se passe rien.

Pour les semaines impaires, vous devez déterminer avec le père ses 3 jours de visite.

Est-ce que vous aviez choisi ce système en rapport avec ses jours de travail et de repos ?